



Les Diversités, expérimentation d'habitat social - Bordeaux

Tome II Conception

Janvier 2010

Guy Tapie, Caroline Mazel, Claire Masson

Promoteur : Domofrance. Opérateur culturel : Arc en rêve. Architectes : R. Hondelatte-M. Laporte ; D. Pradel ; F. Champiot ; E. Poggi-S.Dugravier ; N. Franck ; B. Bühler ; P. Hernandez

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE
Programme Maison individuelle, architecture, urbanité

Profession Architecture Ville Environnement, Ecole nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Bordeaux. 740 cours de la libération
Talence, 33 405. 0557351160 -guy.tapie@bordeaux.archi.fr

SOMMAIRE

ÎLOT 1 / RAPHAËLLE HONDELATTE – MATHIEU LAPORTE	5
PRESENTATION GENERALE	5
ÉVOLUTION DU PROJET, DES INTENTIONS PREMIERES AU PROJET LIVRE	5
VOLUMETRIE DU LOGEMENT.....	5
DEPENDANCES ET ESPACES INTERMEDIAIRES DU LOGEMENT	7
ORGANISATION DE L'INTERIEUR DU LOGEMENT	9
ÎLOT 3 / FLORENCE CHAMPIOT.....	11
PRESENTATION GENERALE.....	11
ÉVOLUTION DU PROJET, DES INTENTIONS PREMIERES AU PROJET LIVRE	11
VOLUMETRIE DU LOGEMENT.....	12
DEPENDANCES ET ESPACES INTERMEDIAIRES DU LOGEMENT	13
ORGANISATION DE L'INTERIEUR DU LOGEMENT	14
ÎLOT 8 / PATRICK HERNANDEZ	17
PRESENTATION GENERALE.....	17
ÉVOLUTION DU PROJET, DES INTENTIONS PREMIERES AU PROJET LIVRE	17
VOLUMETRIE DU LOGEMENT.....	17
DEPENDANCES ET ESPACES INTERMEDIAIRES DU LOGEMENT	18
ORGANISATION DE L'INTERIEUR DU LOGEMENT	20
ANALYSE TRANSVERSALE DE SYNTHESE	22
VOLUMETRIE DES LOGEMENTS	22
DEPENDANCES ET ESPACES INTERMEDIAIRES DES LOGEMENTS.....	23
ORGANISATION DE L'INTERIEUR DES LOGEMENTS.....	24

ÎLOT 1 / RAPHAËLLE HONDELATTE – MATHIEU LAPORTE

Présentation générale

Les 21 logements de Raphaëlle Hondelatte et Mathieu Laporte implantés sur l'îlot 1 occupent l'angle Ouest de l'opération de La Grenouillère sur une parcelle prise en tenaille entre la Rue Prunier et la Rue Pierre Chareau. La répartition des logements s'organise comme suit : 21 T4 dont 12 en locatif et 9 en accession.

Disposé en couronne à l'extérieur de la parcelle -côté rues- et disséminé à l'intérieur -côté jardin-, l'habitat est organisé sur 4 niveaux. Pour les maisons de cœur d'îlot, le rez-de-chaussée est consacré au stationnement, jardin collectif et commerces, le R+1 à l'espace nuit, le R+2 à l'espace à vivre et le R+3 à la cuisine qui est associée à une terrasse panoramique. Pour les maisons en front de rues, le R+1 est consacré à l'espace à vivre qui est associé à une serre et les R+2 et 3 aux chambres.

L'îlot 1 se caractérise par son positionnement « stratégique » en lien avec la ville. Telle une ' figure de proue ', il se donne à voir depuis les axes les plus passants comme l'avenue Emile Counord où passe le tramway. Côté ville, il étire un bandeau épais et continu de 11 logements mitoyens qui ceinture l'angle Ouest de la parcelle. Protégés par ce front bâti, 10 autres logements disposés de manière libre et dissociée prennent place au sein d'un espace vert commun. Mêlant béton en soubassement, bardage métallique en étages et serres en polycarbonate, cet îlot affiche un langage industriel que les « cabanes » ou « maisonnettes » en bois du dernier niveau viennent tempérer, voire domestiquer.

Évolution du projet, des intentions premières au projet livré

À l'origine, Raphaëlle Hondelatte et Mathieu Laporte avaient envisagé un jardin commun densément planté. Leurs maisons devaient être dispersées au milieu d'une végétation généreuse, chargée de faire le lien entre les terrasses et de protéger des co visibilitées. Les parkings venaient se glisser sous les maisons qui « lévitaient » au dessus d'un vaste espace collectif associant stationnement et espace vert agrémenté de quelques centaines de plants. Or, tel qui est mis en œuvre, le jardin a la forme d'une pelouse ponctuée de quelques pieds de bambous. D'autre part, afin d'introduire un dialogue en hauteurs entre le feuillage et les maisons étagées sur plusieurs niveaux, le projet prévoyait la plantation de peupliers. Ces derniers ont finalement été mis de côté par le maître d'ouvrage au profit d'autres essences, non spécifiques en matière de hauteur de tiges. L'échelle intermédiaire que ces arbres devait apporter n'opère donc pas et le rapport de l'homme aux maisons est plus abrupte.

Pour respecter les contraintes liées au site (notamment l'inondabilité) et concrétiser leurs réflexions sur la densité et les modes de vie contemporains, R. Hondelatte et M. Laporte ont organisé leurs maisons en triplex. De manière à pallier aux désagréments de desserte de la cuisine en partie sommitale, le plan intégrait un monte-charge. Pour des raisons budgétaires, ce dispositif n'a pas été mis en œuvre et la suggestion des architectes de laisser cet équipement au choix des acquéreurs a également été refusée.

Lors de la première esquisse, les architectes ont proposé un projet de petites tours pour assurer une transition avec les grands collectifs du quartier du Grand Parc. Afin de faire évoluer les réponses spatiales liées au respect de l'individualité et de remettre en cause les idées reçues sur les grands ensembles, chaque bâtiment abritait respectivement les espaces collectifs, les espaces extérieurs privatifs, les espaces de sommeil, etc.. Ce projet a été mis de côté par la maîtrise d'ouvrage, notamment pour des raisons de gabarit et de hauteur.

Volumétrie du logement

On distingue nettement deux configurations d'implantation sur l'îlot 1 :

- La première prend la forme d'une couronne de maisons assemblées les unes aux autres sur la périphérie de la parcelle dans son angle Ouest. Réunies au sein d'un corps de bâtiment de 7m de large, 11 maisons mitoyennes s'étirent ainsi en maillon sur les rues Chareau et Prunier sur près de 100m de long. Elles marquent la limite entre l'espace urbain, public, et l'espace de la résidence, privé ou semi-privé au niveau des espaces communs. Non inondable, cette partie de terrain ne nécessitait pas de pilotis, simplement une surélévation de 80cm par rapport à la rue. Tirant partie de cette particularité contextuelle, commerces et services prennent place en périphérie d'îlot, participant ainsi à la logique de la ville. Les façades des deux côtés y sont découpées de larges vitrines de telle sorte à ce que l'on perçoive l'intérieur de l'îlot depuis l'espace public et inversement. Pour répondre aux lignes douces du rond-point du tramway, l'angle coupé de l'îlot est arrondi. Dans les angles rentrants entre les maisons alignées sur la voirie, des interstices de vide se dégagent. Aménagés en serres habitables, ils prolongent l'espace intérieur de quatre logements. Le long du rond-point du tramway, l'une d'entre elles est aménagée en hall d'entrée pour l'accès piéton. Rue Prunier, une autre est découpée du niveau du rez-de-chaussée au R+3 afin de permettre l'accès automobile (immeuble pont). Ces quelques éléments attestent du souci de dialogue avec la ville du projet Hondelatte-Laporte et de son caractère d'urbanité.

- La seconde configuration prend la forme de 10 maisons individuelles occupant l'espace central de l'îlot dans l'idée d'éviter « le rapport brutal plein / vide ». Disposées d'une manière à priori aléatoire, tel un « jet de dés », « elles dansent sur le terrain », toutes positionnées et orientées de manière différente. Considérant « les gênes éventuelles » en matière de vis-à-vis, les architectes implantent leurs maisons de façon à ce qu'elles se tournent le dos². Sur les 4 façades, 2 sont percées et 2 sont opaques et, dans la majorité des cas, les façades découpées de fenêtres s'ouvrent sur des murs aveugles formant écran. Elevées sur quatre niveaux, les maisons du cœur d'îlot comportent des pilotis en rez-de-chaussée, un volume plein sur les deux supérieurs et une maisonnette en bois au sommet. De ce point haut, une vue panoramique est dégagée sur la ville et sur l'opération de La Grenouillère elle-même. Sans mitoyen, les maisons partagent à deux, trois ou quatre un escalier d'accès et une passerelle de desserte piétonne en R+1. De part et d'autre de la voirie qui s'étire de la rue Prunier vers l'îlot 8, les places de stationnement sont alignées sous 5 maisons. Cette concentration des véhicules d'un côté de l'îlot permet de libérer sous les 6 autres maisons un espace vert engazonné et planté de quelques arbres.

En matière de perception typologique, les logements se lisent côté jardin comme des maisons : les volumes sont autonomes et renvoient à quelques repères phares de l'archétype de l'habitat individuel (un cube percé de fenêtre, recouvert d'un toit à deux pentes, posé au milieu d'un jardin). Sur rues en revanche, l'îlot 1 joue du compromis, mettant de côté l'image du collectif sans pour autant adopter celle de l'individuel. C'est plus un immeuble que des maisons que l'on perçoit. Ces dernières étant mitoyennes, de volume et d'architecture homogènes et toutes alignées le long de la voirie, on comprend une entité, un tout, un corps de bâtiment plutôt que des éléments individuels. Effet accentué par le sous-bassement commun de commerces, à la différence du cœur d'îlot où les pilotis soulignent la dissociation entre maisons. Côté ville, on peut ainsi dire que la typologie architecturale s'apparente à un trait d'union entre les bâtiments collectifs de grande hauteur du Grand Parc, l'habitat individuel qui l'environnement, caractérisé par les échoppes, les quelques ensembles de bureaux et entrepôts et les bassins d'épuration. Il est de surcroît intéressant de remarquer comment les jeux de hauteurs et de volumes permettent de brouiller les repères psychologiques. En effet, si les logements implantés dans le jardin commun sont organisés sur 4 niveaux, on a plutôt tendance à les interpréter comme du R+2. Peu courantes dans la production *lambda*, des maisons 'classiques' sur 4 niveaux se seraient certainement lues comme des immeubles si les architectes n'avaient pas joué avec notre perception. Ils parviennent à cet "artifice", en supprimant le rez-de-chaussée bâti -la 'boîte' des deux premiers niveaux semble ainsi léviter sur les pilotis peints en noir (rendant leur disparition plus marquée)- et en traitant le dernier niveau comme un couronnement composé d'éléments en bois posés sur un toit et non comme un étage à part entière.

En matière de traitement architectural, l'îlot 1 travaille sur le contraste entre référence industrielle et régionaliste. Si la raison d'être des pilotis est essentiellement liée au risque d'inondation, ils rappellent les cabanes tchanquées du Bassin d'Arcachon et les carrelés de bord de Garonne,

¹ Faisant dire à certains architectes et acteurs rencontrés dans le cadre de nos entretiens qu'une filiation était perceptible entre la démarche conceptuelle de Jacques Hondelatte et de sa fille, Raphaëlle. Filiation non revendiquée par cette dernière dans le cas de cette opération, motivant indépendamment ses choix.

images d'Epinal de la région bordelaise. De même, les « maisonnettes » posées sur les toits terrasses -protégées d'un garde-corps en latte de bois à claire voie- font penser à l'architecture landaise ou ostréicole. Quant aux stores jaunes qui se déploient devant leurs baies, ils renvoient incontestablement aux images de maisons de bord de plage. Bardées de bois blond, "au naturel", ces « chalets » -pour reprendre l'expression de certains passants- font référence à la simplicité, à la nature, aux matériaux renouvelables et sains et par extrapolation à l'écologie. Les escaliers à vis qui les desservent soulignent leur caractère aérien et donnent le sentiment d'être en présence de "cabanes dans les arbres". Si on ne grimpe pas à une corde raide pour y accéder, l'escalier métallique se présente sous la forme d'un élément léger et vrillant à cette image. Ces différentes caractéristiques sont d'autant renforcées que le contraste avec le socle bâti qui se trouve en dessous, en tôle d'acier galvanisé ondulée, est abrupt. D'une esthétique high-tech, de ton gris clair, miroitant en fonction de l'ensoleillement, cette boîte s'apparente plus au registre de l'architecture commerciale et industrielle qu'à celle de l'architecture domestique. Au niveau des rues, l'utilisation du polycarbonate pour les serres interstitielles prolonge également cette perception. Cette stratification de matériaux correspond à une logique propre au projet : du béton noir en rez-de-chaussée pour éviter les salissures au contact de la ville et du passage, un métal réfléchissant sur les deux niveaux supérieurs pour optimiser la lumière dans ce cœur d'îlot dense, du bois enfin sur le toit pour l'aspect chaleureux qu'il dégage.

"Gaillardes" mais aussi "graciles" et "maladroites" sur le jardin commun, au sens de "chancelantes" dans leur équilibre de volumes -une boîte compacte qui "flotte" sur de fins pilotis, le tout surmonté d'un petit édicule en retrait, comme posé par hasard-, ces maisons présentent une certaine bonhomie qui peut inciter à la sympathie. Plus "solides", "sérieuses" et imposantes côté rues, cet impact n'est pas aussi marqué et l'attrait est moins évident. Dans les deux cas, ce projet génère l'étonnement, l'interrogation. Les images et les registres sont accolés et il en résulte une architecture véritablement impromptue qui interpelle et ne laisse pas indifférent.

Dépendances et espaces intermédiaires du logement

L'accès voiture dans l'îlot 1 se fait directement par l'entrée de la rue Prunier sans avoir à passer par les autres îlots. Placé sous les maisons disposées en limite Sud-Est de parcelle, l'ère de stationnement se présente sous la forme de deux bandes de places perpendiculaires à la voirie. Le stationnement est collectif mais une place spécifique est attribuée à chaque logement. Si comme pour les autres îlots sa sécurisation est assurée -l'enceinte de l'opération est verrouillée par un dispositif électronique- et qu'une très courte distance est à parcourir entre la place et le logement -quelques mètres-, les places ne sont pas abritées -à l'exception de 6 d'entre elles qui permettent de sortir de voiture en étant protégé par la sous-face des logements-, ni intégrées au logement comme dans l'îlot 3. Le rapport symbolique instauré entre l'emplacement de la voiture et le logement -on vient se garer sous (voire dans) sa maison- est ici inexistant. Ce principe d'organisation du stationnement est donc plus proche de celui d'un immeuble collectif que d'une maison individuelle.

La progression de l'espace public vers l'espace privé s'effectue en 4 étapes. Il y a tout d'abord un premier "sas" de passage, de l'espace urbain à l'espace collectif mais privé de la résidence. Le fait de franchir le bâtiment sur rues -à pieds par l'angle d'îlot donnant sur le rond point de l'avenue Emile Counord, en voiture par le "pont" de la rue Prunier- renforce ce sentiment de passage. Cette première étape revient à passer de la ville à son quartier. Ensuite, on emprunte des cheminements en durs qui guide l'habitant de l'entrée piétonne ou de la place de stationnement vers son logement. Un réseau de passages bétonnés en étoile maille la parcelle à cet effet. Dépourvu d'espace privatif en rez-de-chaussée, l'îlot 1 dispose d'un sol aménagé en jardin commun partagé entre tous les habitants de l'opération. Sous chaque maison, entre les pilotis, un carré bétonné, telle une micro place, incite aux jeux des enfants et au bavardage des adultes. Elle fait penser au pas-de-porte des maisons de ville, si ce n'est que la maison est ici au-dessus et dans le prolongement horizontal du lieu de partage et d'échange. Même si l'espace n'est pas clos mais à l'air libre, on peut y voir une parenté avec les halls d'entrée d'immeubles collectifs. Nettement délimité par rapport à la surface enherbée, cet espace signale l'accès à l'escalier circulaire qui grimpe au R+1 et dessert 1, 2, 3 ou 4 logements à la fois. Les usagers qui appartiennent à une même unité de voisinage passent forcément par cette "placette" pour emprunter l'escalier et rentrer ou sortir de chez eux.

La sous-face des maisons a d'ailleurs été abordée par les architectes comme un lieu où on est ensemble avant de se retrouver chez soi. Troisième étape de progression, le passage du rez-de-chaussée au R+1, en direction de l'intérieur de la cellule. Seules les personnes d'une même unité

de voisinage ou ceux qui leur rendent visite accèdent aux passerelles en caillebotis métalliques qui relient l'escalier à l'entrée des logements. Le fait de ne plus être en contact avec le sol du rez-de-chaussée laisse comprendre qu'on a franchi un nouveau seuil, qu'on a quitté l'espace collectif du jardin pour se retrouver dans un espace plus réservé, plus privé, même si à l'air libre et soumis aux regards. Lorsque ces passerelles conduisent à plus d'un logement, on peut apparenter ces "circulations" à un pallier d'immeuble collectif. Par définition, l'équivalent n'existe pas en maison individuelle où l'entrée est totalement indépendante. Etape ultime pour achever le parcours de l'usager, l'entrée dans le logement par une porte accessible depuis la passerelle. Fréquent dans le logement intermédiaire, cette approche de l'accès à la cellule partagé entre 2 à 4 familles ne peut être qualifiée d'innovation mais plutôt de réinterprétation, de variante ou encore de déclinaison.

Déterminantes, les caractéristiques de l'espace extérieur privatif ont en grande partie conditionné l'organisation du plan masse et des cellules. Afin que le logement soit perçu comme une maison par ses usagers, les architectes ont porté leur réflexion sur un espace « tant qualitatif que quantitatif ». La question des jardins en centre ville a tout d'abord présidée à leur démarche. Plutôt que des jardins individuels en pleine terre en rez-de-chaussée -souvent soumis au regard des voisins, ombragés car cernés de mitoyens et dépourvus d'échappées visuelles-, ils ont opté pour des terrasses sur les toits en prolongement des cuisines sur les maisons en cœur d'îlot, en prolongement des chambres sur les maisons côté ville. Mises en rapport avec une terrasse d'environ 20m², cuisines et chambres se voient ainsi qualifiées. Se valorisant mutuellement, ces pièces deviennent extra-ordinaires au sens d'atypiques par leur configuration et leur ampleur. Grâce à des baies coulissantes, l'espace peut-être largement agrandi à la belle saison ce qui est une particularité appréciable du fait des conditions climatiques de la région. Le couple cuisine-terrasse devient appropriable comme point de rassemblement familial et amical et le couple chambre-terrasse, par exemple comme "suite parentale". Bien que n'échappant pas aux normes de surfaces restreintes du logement conventionné, cuisines / salle-à-manger et chambres gagnent en ampleur du fait de ce dispositif. Bien que sécurisées par un garde-corps, les terrasses autorisent les vues lointaines et le passage de la lumière du fait des lames de bois ajourées. Dallé, le sol permet le jardinage en pots comme beaucoup de citoyens urbains aiment à le pratiquer aujourd'hui. Grâce aux stores projetables installés au-dessus des deux façades vitrées des "cabanes", l'ensoleillement excessif est mis de côté.

Appréciables, globalement appréciés des usagers, l'espace extérieur privatif de la terrasse est perfectible dès lors que l'on considère les relations qu'il entretient avec ceux des autres maisons de l'îlot et des îlots voisins. Si toutefois on estime qu'un espace extérieur privatif doit être à l'abri de tout regard extérieur, alors les terrasses de l'îlot 1 ne permettent pas l'intimité de leurs occupants. Certes la logique de mur écran mis en œuvre par les architectes est de rigueur (façades ouvertes donnant sur façades fermées) mais les maisons étant toutes disposées selon des angles différents, il est à chaque fois une partie de la terrasse qui est visible par des voisins proches ou lointains. Faut-il pour autant considérer que ces terrasses ne sont pas habitables, vivables ? Certainement pas car une fois appropriées avec de la végétation -comme leur conception incite à le faire-, des filtres visuels devraient pouvoir opérer. On comprend à ce stade pourquoi les architectes avaient intégré des arbres de hautes tiges dans leur projet et en quoi ils font aujourd'hui défaut. Avec le temps, leur couvert devait jouer un rôle de "floutage" des vues que les arbres présents ne permettront pas, à moins que de nouvelles plantations n'aient lieu.

Ce constat quant au vis-à-vis signifie en revanche que l'on se situe certainement plus dans une configuration propre au logement collectif traditionnel que dans une configuration de maisons individuelles où les distances entre façades, bien que de plus en plus réduites, sont plus importantes. Plus problématiques restent les mises en tension entre les espaces extérieurs privatifs de l'îlot 1 et ceux des îlots 2, 8, 3 et 4A qui le bordent sur les limites Est et Sud. Autant l'îlot 1 se soucie de son contexte en bordure de rues et même en cœur de projet -avec l'idée d'étirer les maisons en hauteur pour leur donner à voir la ville-, autant il ne dialogue aucunement avec les îlots voisins. Il en résulte des situations difficiles en terme d'usage avec des toits terrasses surplombant les jardins de l'îlot 3 en rez-de-chaussée (et inversement, les habitants de l'îlot 3 bénéficiant sans entrave de la vue sur les terrasses de l'îlot 1) et des proximités physiques inconvenantes comme avec les îlots 2 et 8 où deux personnes peuvent se toucher en tendant le bras !

Considérées comme espaces extérieurs privatifs -car non chauffées-, les serres en polycarbonate bénéficie en revanche du sentiment de protection que procure toute enveloppe quelle qu'elle soit. A la fois orientées vers les rues et le jardin intérieur, deux de leurs façades sont pourtant offertes à la vue. Habitable en R+1 en prolongement du salon, elles offrent un espace utile de

21m² quelle que soit la saison (équipé d'ouvrants latéraux) pour jardiner, jouer, prendre les repas, faire sécher le linge, etc.. Si, de l'extérieur, on perçoit ce qui s'y passe, les ondulations du polycarbonate et ses reflets sous la lumière floutent toutefois la vision. Solution intéressante car préservant l'espace habité à la différence des terrasses sur le toit.

Organisation de l'intérieur du logement

L'objectif des architectes pour l'îlot 1 a été de « valoriser l'individualité du logement en secteur de forte densité ». Dans un contexte plus proche du collectif que de l'habitat individuel classique, ils ont souhaité « retrouver les qualités de la maison individuelle ». A partir du jardin où ils recherchent l'usage collectif, Hondelatte-Laporte conduisent les habitants vers les entités privatives qui s'élèvent au-dessus du sol.

Pour répondre à cette quête d'individualité du -et dans le- logement, ils placent les espaces privés de la cellule au plus près de l'espace public, et les espaces les plus collectifs au plus loin. La cuisine, élément « fédérateur et central du foyer » se voit ainsi positionnée en R+3 en lien avec le toit terrasse. Le séjour trouve sa place en R+2. Les chambres, en revanche, espaces intimes par excellence se retrouvent au plus près de l'accès au logement, en R+1. Cette configuration offre le choix aux habitants de rester isolés dans leur espace individuel sans avoir à passer par les espaces communs. Solution intéressante sur le thème de l'autonomie, notamment pertinente dans le cas de famille où vivent des adolescents en quête de liberté.

Un peu moins probante en revanche du point de vue des cheminements entre les niveaux lorsque la famille reçoit puisque les invités doivent passer par l'étage des chambres pour repartir. Gêné potentielle à tempérer dans la mesure où des toilettes ont été disposés en R+2 en lien avec le séjour, évitant aux visiteurs de descendre au niveau des chambres. A partir de ce principe de gradation du privé vers le collectif, du sol au sommet, la vie du logement s'organise. Cette gradation se décline également en matière de luminosité, du niveau le plus sombre attribué aux espaces de sommeil vers les niveaux les plus éclairés pour les espaces collectifs. Au nombre de deux, les chambres sont chacune percées d'une fenêtre de forme carrée, de dimension nécessaire pour ventiler et amener le jour. Evitant les pièces humides sombres, le R+1 comporte une salle de bains équipée d'une fenêtre de même type. Un WC sans ouverture lui est attenant. Ces pièces sont desservies par un palier sur lequel s'ouvre la porte d'entrée en lien avec la coursive métallique extérieure. L'escalier ouvert et sans contremarche monte dans les étages depuis ce palier. Si les habitants le souhaitent, une fois les portes des chambres et salle de bains fermées, rien ne révèle l'intimité du logement. Quelques meubles "d'accueil" (type guéridon, secrétaire, porte parapluie) peuvent y prendre place. A l'étage du séjour, les fenêtres changent de forme et deviennent plus généreuse vis-à-vis des entrées de lumière. Deux, voire trois façades selon les cas sont ici découpées de longs bandeaux vitrés ouvrants. A 90° ou 180°, l'éclairage et la vue sur l'extérieur permettent de donner du souffle à l'espace. Le lieu est lumineux, agréable, "meubleable" sous les fenêtres ou sur le linéaire de mur disponible pour les éléments hauts comme les armoires. L'absence de rangement-placard reste toutefois à déplorer, uniquement présent au R+1. De ce point de vue, l'îlot 1 ne se différencie pas de la production courante où ces aménagements, essentiels au confort de la vie domestique sont régulièrement inexistants. Un WC et un bureau (équipé du même type de fenêtres que dans les chambres) sont accessibles depuis le séjour.

Dernière étape enfin, la cuisine-salle à manger au R+3, vitrée de baies toute hauteur sur deux de ses côtés. Sans distinction entre dedans et dehors, cette partie sommitale couronne un parcours, une promenade verticale dans le logement que l'on perçoit physiquement. Quasiment dématérialisé sur deux de ses côtés, s'appuyant sur des deux autres façades en bois plein (le long de l'escalier et des plans de travail du coin repas), cet espace se présente comme le temps fort de ce projet. Valeur ajoutée incontestable, ce dernier niveau offre un rapport au ciel et des points de vue sur la ville que l'on peut qualifier de rares et qui sont souvent convoités en centre urbain. Dès les premiers rayons de soleil, cette pièce de vie peut se dilater et s'étendre à l'extérieur. Sept mois par an, les pratiques sont renouvelées et une sorte de « nomadisme saisonnier » peut avoir lieu, rappelant les modes de vie méditerranéens. Si l'écart de chaleur par rapport aux niveaux inférieurs ne semble pas avoir été évité par une isolation renforcée, l'ensoleillement semble en revanche maîtrisé grâce aux stores déroulants. En matière d'ambiance intérieure, une tonalité doucement contemporaine a été choisie. Fibres végétales du sol, bois blanc de l'escalier, huisseries de fenêtres blanches et non couleur métal -moins abruptes, plus domestiques- et double pente de sous face de cuisine -renvoyant à la

représentation des combles- tempèrent l'esthétique architecturale extérieure, beaucoup plus franche.

Dans le cas de la seconde configuration où les maisons sont sur rues, le dispositif est inversé. L'espace collectif est positionné en R+1 (séjour, salle à manger, cuisine), deux chambres sont en R+2 et une dernière chambre équipé d'un point d'eau prend place dans la cabane de toit. Là encore, comme dans l'autre typologie de maisons où la cuisine est positionnée sur ce dernier niveau, on se trouve face à une disposition atypique qui est susceptible d'être perçue comme "un plus", un élément valorisant tant en terme de produit immobilier que de plaisir d'habiter. En fonction du nombre de membres dans la famille et de leur composition, cet espace peut-être utilisé comme suite parentale, espace de vie privilégié d'un adolescent ou encore envisagé tout autrement comme salle de jeu, bureau. L'accès direct au toit terrasse multiplie les affectations possibles.

Autre originalité du type "maison sur rues" de l'îlot 1, le prolongement du plateau de l'espace à vivre en R+1 par celui de la serre en polycarbonate. Intéressant moyen d'agrandir l'espace de vie, cet aménagement rappelle les expérimentations des bordelais Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal qui ont été les premiers à amener ce matériau issu de l'horticulture dans le champ de l'architecture domestique. Pour ses qualités thermiques, économiques et pratiques, il présente un véritable intérêt. L'esthétique du détournement qu'il véhicule est un clin d'œil, y compris dans ce projet, à la typologie des lofts, ces espaces industriels reconvertis en lieux de vie. Ni dedans, ni dehors, cet espace hybride est intéressant car au libre choix d'usage des habitants. Modulable, il peut changer d'affectation en fonction des besoins et des envies des locataires / propriétaires et ainsi connaître plusieurs vies. Dans ces maisons, si les deux chambres et la salle de bains du R+2 sont traitées comme des pièces conventionnelles, la pièce à vivre et la chambre en terrasse apportent une particularité qui peut-être très appréciée (la formulation « qui peut-être » renvoie ici au caractère relatif de l'appréciation de ce type de dispositif original par les usagers, dépendant de nombreux critères comme leurs modes de vie, la composition de leur foyer.). Globalement, en matière d'architecture et d'organisation intérieure, les architectes de l'îlot ont fait des choix francs qu'ils ont toutefois su mesurer pour ne pas rebuter les habitants. On peut en ce sens conclure à certaine mixité entre éléments originaux et conventionnels, à une composition mêlant registres architecturaux et dispositifs spatiaux.

ÎLOT 3 / FLORENCE CHAMPIOT

Présentation générale

Les 09 logements de Florence CHAMPIOT implantés sur l'îlot 3 occupent l'angle Sud de l'opération de La Grenouillère sur une parcelle située à l'angle des rues Prunier et Bac. La répartition des logements s'organise comme suit : 4 maisons de ville type IV en duplex, 3 maisons de ville type III en duplex et une maison partagée en 2 appartements en simplex de type IV. Leur surface est respectivement de 60m², 84m² et 88m².

Le projet de l'îlot 3 se compose d'un seul bâtiment formé de maisons accolées sur 3 niveaux. Disposé en L dans l'angle de la parcelle, les maisons sont en alignement sur rue, libérant un espace vert en cœur d'îlot. Le rez-de-jardin n'est pas habitable. Il est consacré à un espace de stationnement et à l'usage libre des habitants, notamment pour le rangement. Le R+1 abrite l'espace à vivre et le R+2 l'espace nuit. Pour les deux appartements associés dans la maison partagée, le rez-de-jardin est individualisé mais un escalier commun les dessert.

Les maisons de l'îlot 1 se caractérisent par leur sobriété volumétrique et architecturale et par leur forme domestique archétypale. Leur couronnement par une toiture à deux pentes fait référence aux volumes de l'habitat individuel traditionnel. Percées de longs bandeaux vitrés et de fenêtres plus réduites, leurs façades laissent clairement comprendre l'usage abrité et la répartition intérieure des fonctions -pièce à vivre, chambres-. Les matériaux utilisés -structure et bardage métalliques, polycarbonate- bouleversent cette lecture et introduisent une allusion à l'architecture industrielle du hangar. Clin d'œil perçu par certains visiteurs et habitants à l'architecture des lofts.

Évolution du projet, des intentions premières au projet livré

Lors de la phase d'un an de recherche préalable, l'équipe d'architectes (initialement composée de Florence Champiot, David Pradel et Frédéric Druot) avait convenu de quelques points sur lesquels travailler pour générer des espaces susceptibles d'accueillir des nouveaux modes de vie. La non hiérarchisation des fonctions à l'intérieur de l'habitation, la continuité directe entre espace intérieur et jardin, les possibilités d'accès multiples au logement ou encore celle d'une partition possible par l'usager du volume habité en faisaient partie.

Une fois le site divisé en lots et l'équipe initialement composée dissoute (Florence Champiot / îlot 3, David Pradel / îlot 2, abandon de Frédéric Druot), il a fallu adapter ces ambitions premières aux caractéristiques des terrains affectés. L'îlot 3 étant la plus petite parcelle de La Grenouillère, pour maintenir la présence de jardins en prolongement des habitations, le bâti a dû être concentré sur l'extérieur, en alignement sur la rue. En cœur d'îlot, un espace vert a ainsi pu être dégagé. Dans l'angle de la parcelle en revanche, là où est située la maison partagée, les deux appartements n'ont pu bénéficier de surfaces extérieures privatives compte tenu du rapport entre la surface à bâtir et la surface du terrain.

Dans l'idée d'accès multiples au logement et de partition du volume initial, l'architecte proposait d'offrir une habitation adaptable en fonction de l'évolution de la famille. Ainsi, dans le cadre du départ d'un enfant du foyer ou de son besoin d'autonomie, un T4 en accession pouvait être partagé en deux appartements -éventuellement dans une perspective de sous location-. Cette option n'a pas été validée par Domofrance qui a estimé, selon l'architecte, qu'elle ne répondait pas à ses besoins de bailleur ni à ceux des usagers.

Concernant les surfaces des logements, à l'origine Florence Champiot avait demandé à Domofrance de pouvoir réaliser des logements de type IV de 90 à 95m² puisque l'opération était réalisée dans un cadre expérimental. Cette demande n'a pas été accordée : les maisons T4 sont de 84m² ; seuls les appartements T4 ont bénéficié de 4m² supplémentaires.

Pour répondre à la commande de « projet expérimental d'habitat individualisé », l'architecte a réalisé des maisons de ville. Lors du chantier, après passage du bureau de contrôle, le projet de l'îlot 3 a été considéré comme entrant dans la catégorie "habitat collectif" ; malgré le fait que les

travaux avaient débuté, la réglementation propre au collectif et non à l'individuel a du être appliquée, entraînant une modification du visage et du fonctionnement du projet. Pour garantir la sécurité incendie, autour de l'escalier débutant en rez-de-jardin, des murs en béton ont du être érigés. A l'étage, le plateau d'arrivée de l'escalier, originellement en métal et bois pour que l'éclairage de l'étage se diffuse zénithalement a finalement été réalisé en béton, freinant de ce fait les arrivées de lumière et l'ensoleillement qu'avaient prévu Florence Champiot. Pour ces mêmes raisons, côté jardin, en alternance avec les espaces serres, les escaliers ont été rejetés à l'extérieur, entraînant des vis-à-vis que l'architecte désapprouve aujourd'hui.

Volumétrie du logement

Les maisons de l'îlot 3 sont jumelées les unes aux autres dans l'angle Sud de la parcelle de La Grenouillère. Strictement alignées sur la voirie, elles longent la rue Prunier puis se retournent selon le même mode d'implantation sur la rue Bac. Plus éloigné que l'îlot 1 des voies passantes du tramway et de l'avenue Emile Counord, plus à l'écart du Grand Parc, cet îlot fait face aux petites échoppes et maisons de ville en rez-de-chaussée. Sur trois niveaux, les maisons de l'îlot 3 constituent une forme d'alternative entre ces deux configurations de hauteur et de typologie - collectif grande hauteur, individuel mitoyen-. Jouant la carte de l'individuel, l'architecte a souhaité des accès aux logements piéton et auto depuis la rue, par une porte individualisée ouvrant sur le garage, sas entre parties public et privée. Inondable, le rez-de-chaussée n'a pu être habitable, d'où la présence des garages, protégés de résille métallique perméable au regard sur toute la périphérie du lot. Les commerces présents sur la partie la plus urbaine du site, au pieds des logements Hondelatte-Laporte -face au rond point de l'avenue Emile Counord-, disparaissent donc ici au profit d'un usage domestique. Depuis la rue, la perception de l'intérieur d'îlot n'est pas interdite, bien que partielle et en partie obturée par les effets personnels entreposés par les usagers -véhicules, débarras- et par les éléments bâtis eux-mêmes -mur de protection en béton des escaliers-.

En matière de perception typologique, les logements de Florence Champiot se lisent comme des maisons de ville ou de petits immeubles individuels d'habitation -à l'image par exemple des immeubles des cours ou des boulevards bordelais, ordonnancés sur rue et développés sur plusieurs niveaux-. Cette lecture d'une forme individuelle d'habitat tient essentiellement à leur volumétrie -une haute boîte parallélépipédique surmontée d'un toit à deux pentes- et à leurs percements -des portes et des fenêtres plutôt que des baies, plus proches du langage domestique-. Cette perception est d'autant plus nette sur jardin car les portes d'entrée, accessibles en R+1 par des escaliers extérieurs, sont visibles en façade. Les codes clefs de l'habitat sont donc présents : porte d'entrée au niveau inférieur, fenêtres dans les étages supérieurs, volets devant les percements, toit pentu, etc.. Sur rue, la lecture est un peu chahutée du fait d'une alternance entre façade "classique", c'est-à-dire pleine, et une façade "immatérielle", c'est-à-dire translucide car en polycarbonate. Même si le volume en polycarbonate conserve la même forme que le volume plein -assurant de ce fait une continuité de gabarit et de dessin-, cette alternance introduit un doute sur l'usage abrité à l'intérieur - domestique, industriel, tertiaire ?-. En y portant attention, on se rend toutefois compte que cet espace interstitiel est occupé par des habitants, preuve en sont les meubles, objets et allées et venues que l'on perçoit de l'extérieur.

L'îlot 3 se caractérise par un traitement architectural qui marie langage domestique et industriel du fait des formes architecturales et des matériaux employés. Avec ses façades en bardage métallique ondulé, ses toits et ses serres en polycarbonate laissant les structures métalliques apparentes, le projet de Florence Champiot peut dérouter un regard peu enclin à une telle esthétique dans le champ de l'habitat. Tout d'abord parce que les matériaux sont détournés d'un domaine pour venir dans un autre et que cet exercice est plus susceptible d'être apprécié par des amateurs de création architecturale contemporaine que par des "novices" et -ou- des "conservateurs". Ensuite, parce que le résultat final présente pour un non initié un caractère à la fois "abrupte" -au sens d'essentiel, de minimaliste et fonctionnaliste, sans effet ornemental si ce n'est celle de l'expression brute des matériaux mis en oeuvre- mais aussi un caractère "précaire" et "éphémère" -au sens d'une construction "légère" par opposition à un édifice qui aurait été construit en maçonnerie, "en dur" donc, selon l'expression souvent utilisée³. Tout en assumant cette posture, la réalisation de Florence Champiot réussit toutefois à convaincre de son

³ A l'époque de la conception du projet, F. Champiot dit avoir été influencée par l'architecture de Glenn Murcutt ce qui explique son attitude à l'égard de l'économie du projet, et, au final, son esthétique.

caractère domestique grâce aux volumes choisis, à leur mode d'implantation et à l'expression donnée aux percements comme évoqué dans le paragraphe précédent. Mérite aussi d'être mise en avant la volonté de l'architecte de travailler de manière générale sur l'économie du projet⁴, c'est à dire sur l'accessibilité économique des logements (pour les locataires et les propriétaires), ainsi que sur leur accessibilité esthétique avec une interprétation de la forme archétypale de la maison, finalement compréhensible de chacun. Des matériaux détournés de l'architecture industrielle et horticole certes, mais des logements au visage familier grâce à une composition autour des grands repères typologiques de l'architecture domestique.

Dépendances et espaces intermédiaires du logement

L'accès voiture dans l'îlot 3 se fait uniquement par les garages individualisés disposés sous chaque maison à la différence des autres îlots. Si dans les autres projets, le rapport entre la voiture et l'intérieur du logement fait symboliquement référence à celui traditionnellement en place en maison individuelle -place extérieure attribuée mais en parking collectif, couverte mais pas fermée-, ici, le dispositif utilisé par Florence Champiot est littéralement celui de l'habitat individuel. La voiture est en effet garée à l'intérieur de la maison dans un abri sécurisé uniquement accessible par la famille habitante. A l'heure où la plupart des urbains n'ont pas de voiture, garent la leur dans la rue en fonction des opportunités ou dans des parkings de proximité, ce dispositif reprend le mode de fonctionnement du pavillonnaire, notamment celui des années 60 où le garage constituait une pièce en soi, inclus dans l'enveloppe même de la maison, souvent en sous-sol. Il fait parti des quelques archétypes saisis par l'architecte pour proposer sa réponse à la commande d'un « habitat expérimental individualisé ». Compte tenu de la surface attribuée de 60m², selon Florence Champiot, « c'est beaucoup plus qu'un garage » car deux voitures peuvent y loger et son utilisation reste libre, au sens où les usagers peuvent l'exploiter comme garage, espace de rangement, prolongement abrité du jardin, etc.. L'idée est donc d'offrir un espace qui se lise spontanément comme un attribue de l'habitat individuel mais qui, en fonction des modes de vie, puissent être utilisé tout autrement. L'enquête habitants nous a en l'occurrence montré que cet usage était mixte.

La progression de l'espace public vers l'espace privé est beaucoup plus directe et rapide que dans les autres projets. Entré à pieds ou en voiture par la rue ???, l'accès se fait en effet directement dans l'alcôve/garage depuis le trottoir. Pour autant, un seuil existe et une transition entre l'espace public et privé est effectuée grâce au filtre que constitue la résille métallique sur rue. Cette dernière forme tout d'abord une barrière physique infranchissable -l'accès est verrouillé- qui constitue une étape en soi dans le parcours de l'utilisateur. Elle forme ensuite une barrière visuelle car les mailles métalliques sont suffisamment dense pour tamiser les perceptions de l'extérieur vers l'intérieur et inversement -et donc un minimum intimiser-. Ce filtre n'est donc pas opaque, l'intérieur de l'alcôve s'aperçoit, des points de fuite sont autorisés sur les jardins mais la lecture est volontairement "floutée". Un lien visuel est donc maintenu entre l'intérieur de l'îlot et les rues, le privé, le semi-privé et le public. Concernant l'accès, il fonctionne exactement comme un pas de porte d'immeuble individuel de ville. A l'aplomb de la façade, un panneau de mur regroupe boîte aux lettres individuelle et sonnette. De part et d'autre, la grille s'étire, protégeant en partie basse les coffrets des conteurs électriques, gaz, eau, etc..

Dans l'îlot 3, on peut considérer que l'espace extérieur privatif prend trois formes. Le jardin lui-même en cœur d'îlot, puis deux espaces intermédiaires : l'alcôve en rez-de-jardin -couverte en toiture mais à l'air libre- et la loggia-serre à l'étage -protégée en toiture et en périphérie mais non chauffée-. Un jardin est octroyé à toutes les maisons. Seuls les appartements situés dans l'angle n'en disposent pas. Ces jardins, étirés en bandes vers l'intérieur de la parcelle ont été découpés de façon à priori aléatoire, à partir de formes dont les angles sont tous différents et plutôt aigus, comme pour rompre avec un dispositif trop orthogonal. Ils sont séparés les uns des autres par une fine clôture. Leur intérêt réside dans leur mise en relation avec l'alcôve couverte, permettant d'inventer différentes combinaisons d'usage entre les deux -comme vivre dehors tout en étant à l'abri de la pluie ou de l'ensoleillement en été ; y bricoler, jardiner, jouer en étant dehors mais aussi dedans, etc...-. D'environ 50m², la surface des jardins est théoriquement exploitable pour de multiples usages, de l'ordre de l'agrément ou de l'ornement. Le lien avec l'alcôve facilite d'un point de vue pratique les activités de plein air : jardiner et jouer sans "salir" la

⁴ A l'origine, l'utilisation d'éléments métalliques devait permettre une bonne maîtrise de l'enveloppe budgétaire. La crise de l'acier survenue entre temps a engendré une inflation de quasiment 30% du matériau, remettant de ce fait en cause-

partie "noble" de la maison en revenant de dehors -on pose les outils, les jeux, les vêtements avant de monter dans l'appartement-. L'appropriation des jardins pour des activités nécessitant l'intimité -bain de soleil, repos- est en revanche impossible. Les îlots 1, 8 et 4A ouvrent trop largement leurs façades sur ces espaces pour en permettre une utilisation libre et agréable. Si quelques arbres de hautes tiges ont été plantés dans les jardins du lot 3, leur couvert est encore trop menu pour jouer quelque rôle de filtre. Dans tous les cas, ce n'est pas l'architecture des îlots -quels qu'ils soient- qui joue seule son rôle de veille et de préservation quant aux problèmes de co-visibilités. Les loggias-serres sont plus convaincantes sur ce dernier registre. Comme l'analyse elle-même l'architecte, il s'agit « d'un espace qui n'est pas habitable au sens strict, qui n'est pas chauffé ; c'est un espace tampon, tempéré ». Afin d'en assurer l'intimisation, elle alterne deux typologies en quinconces. Une où la serre donne sur rue et est en lien avec le séjour, une autre où la serre donne sur le cœur d'îlot et est en lien avec la cuisine. Ce parti évite d'avoir deux loggias accolées, se donnant chacune à voir la vie intérieure de l'autre. Du fait du matériau employé -le polycarbonate-, un deuxième mode d'intimisation est mis en œuvre : translucide, voire opalescent, « il met à distance la vie qui est dedans », jouant d'effets d'ombres chinoises. Accessible depuis l'alcôve par l'escalier métallique, la serre donne accès à l'espace à vivre de la maison par un palier sous forme de mezzanine. Elle offre à voir la façade de la maison et sa double hauteur depuis l'intérieur du logement ce qui est inhabituel. C'est ainsi une autre intériorité qui est créée, un espace en dehors de la maison, continuant de lui appartenir tout en en étant un peu extérieur. Ce lieu hybride trouve son équivalent dans l'auto-construction, dans le bricolage, notamment lorsque des habitants ajoute une véranda à leur maison. Ce concept est intéressant car il vient multiplier les lieux de vie du logement et leur donner des statuts et caractéristiques contrastées. Les usages peuvent en devenir plus riches et au final, le plaisir d'habiter plus complet.

Organisation de l'intérieur du logement

Depuis le palier du premier niveau, une porte d'entrée ouvre sur la pièce à vivre. Traversant, l'espace donne à voir la rue d'un côté -et donc la ville-, les jardins de l'autre -et la vie semi privée de La Grenouillère-. Profitant d'une double exposition (Nord & Sud, Ouest & Est), cette disposition permet un éclairage changeant tout au long des saisons et de la journée ainsi que des vues diversifiées -plus value incontestable par rapport à une cellule mono orientée-. Pour les logements types, la pièce à vivre s'articule autour d'un bloc de desserte en partie centrale, partageant le plateau en deux sous espaces de taille équivalente. Ce bloc comprend l'escalier qui monte au niveau nuit et un coin WC. Accessible depuis la cuisine et le séjour dans certains cas, ce WC bénéficie d'une double porte, élément appréciable qui atteste d'un souci du quotidien. La dimension généreuse attribuée à la cuisine -environ 20m²- concrétise la conviction de l'architecte de réaliser « une cuisine dans laquelle on fait la cuisine », autrement dit, spatieuse, fonctionnelle, susceptible d'accueillir rangement, équipement, appareil électroménager et habitants eux même. Repoussé contre un mur où est étiré le bandeau technique -évier, plaque de cuisson, branchement machine à laver, frigo, etc.- et éclairé par une fenêtre en bandeau, le coin cuisine est le lieu de vie par excellence de ce projet, le cœur de la maison. Mise en scène sur ce plateau libre, elle accueille les amis, les devoirs des enfants, les discussions de la famille, etc.. On y perçoit la volonté exprimée de F. Champiot de faire allusion au modèle traditionnel des cuisines des maisons paysannes où on préparait les repas et on se lavait également. Sous tendue à cette référence, la notion d'économie, d'essentiel, de retour aux fondamentaux transparait de nouveau. Emerge également l'attention à la mutation de l'espace domestique, que les modes de vie contemporain font évoluer. Où la salle à manger -héritage bourgeois d'une époque où les réceptions formelles et la domesticité étaient courantes- tendrait progressivement à disparaître au profit d'un espace confondant cuisine, salle à manger et séjour.

En matière d'intimisation, ce lieu est globalement préservé des regards gênants par les loggias en polycarbonate et par la surhauteur du rez-de-jardin sur laquelle le premier niveau est posé. Les fenêtres des maisons et celles des échoppes qui leur font face dans la rue Prunier sont ainsi décalées en hauteur. Ce sont donc les toits des échoppes et non leur fenêtre que les habitants perçoivent. En prenant l'escalier, on accède ensuite au deuxième étage dévolu à l'espace sommeil. La partition jour-nuit est ainsi clairement et traditionnellement marquée. Une salle de bains et trois chambres prennent place de part et d'autre d'un palier de desserte. Chambres et salle de bain s'ouvrent tour à tour -en fonction de la position en quinconce- sur la serre, la rue ou le jardin. Sur le jardin, les problèmes de vis-à-vis restent les mêmes, omniprésents. Sur la rue, du fait de la hauteur, les habitants dominent les toits des échoppes et voient même les toits de Bordeaux au loin. Sur la serre enfin, le dispositif est intéressant à souligner en matière de

préservation des vis-à-vis car la vue de l'intérieur vers l'extérieur et inversement, est très atténuée par le polycarbonate. D'un point de vue bioclimatique, cette serre-loggia sur laquelle les fenêtres des chambres et de quelques salles de bain s'ouvrent présente l'intérêt de "fournir" un air tempéré -spécifiquement en hiver où il est réchauffé- tout en laissant la possibilité de ventiler grâce à la baie ouvrante ménagée en façade -et donc de rafraichir en été-. Deux rangements pour trois chambres sont proposés sur ce niveau mais aucun ne l'est dans la pièce à vivre du premier étage ce qui fait défaut même si la place permet de disposer armoires et buffets.

ÎLOT 8 / PATRICK HERNANDEZ

Présentation générale

Les 18 logements de Patrick Hernandez implantés sur l'îlot 8 occupent le centre de l'opération de La Grenouillère sur la base d'une parcelle rectangulaire de 13m par 20m. La répartition des logements s'organise comme suit : 1 T3 en accession, 8T4 dont 3 en accession et 5 en locatif, 6T4/5 dont 3 en accession et 3 en locatif et 3T5/6 en locatif.

Disposés autour d'un jardin cloître qui constitue le cœur géographique et symbolique de l'opération, l'habitat y est organisé sur cinq niveaux, tour à tour consacrés au stationnement en rez-de-chaussée (niveau général de l'opération, accès voiture), au rez-de-cours (+2m) par lequel les habitants entrent dans leur logement -et constituant donc l'accès piéton-, au R+1 où se situe l'espace de vie, au R+2 où se trouvent les chambres et enfin, au R+3 où est présent un « clocheton » (dénomination architecte) ou « pigeonnier » (dénomination habitants) pour quatre des logements de l'îlot.

L'îlot 8 marque sa différence par son positionnement intérieur à la parcelle de La Grenouillère, sans lien direct avec la ville contrairement aux autres îlots. Son organisation en couronne, très repliée sur lui-même autour d'une cours minérale qui constitue son principal paysage à la manière d'un décor, d'un fonds de scène théâtral le démarque également des autres îlots qui trouvent des points de fuite visuels plus lointains. La forte présence du bois sur ce cœur de projet crée un effet de surprise chez l'utilisateur venant des îlots voisins, majoritairement construits en béton et en métal. Une impression de chaleur et de protection se dégage de la forme et du traitement de cet îlot.

Évolution du projet, des intentions premières au projet livré

À l'origine, Patrick Hernandez avait pensé le rez-de-chaussée comme un lieu de fusion des accès voitures et piétons dont le traitement devait permettre de lire un espace d'entrée au sens noble du terme, notamment du point de vue de ses finitions. Si le principe de l'accès commun a perduré, le traitement architectural a évolué pour aboutir à un habillage simplifié, propre à celui d'un parking lambda, voire d'un garage laissant apparaître canalisations, câbles et autres gaines de fluides.

Au niveau du rez-de-cours, la coursive reliant les entrées dans les logements devait être traitée en bois dans une idée d'harmonisation avec l'enveloppe sur cours. Elle est finalement en béton.

Dans les angles tronqués de la coursive, des jardinières plantées devaient permettre d'assurer l'étanchéité au dessus de la coursive de desserte des logements. Elles ont été remplacées par des plaques de polycarbonate qui devraient elles même être supprimées au profit de plaques de verre afin de limiter le bruit d'impact des gouttes d'eau.

Volumétrie du logement

Formant un plan rectangulaire compact, les 18 logements sont associés les uns aux autres et ne présentent aucun vide entre eux. Une couronne bâtie de 10m d'épaisseur vient ainsi entourer un vide minéral dans l'idée du jardin de cloître. Cette organisation oriente l'essentiel des ouvertures vers ce cœur de projet, préservé du reste de l'opération, calme car distant du bruit de la ville et permettant de parler de dispositif centripète. La démarche délibérée de l'architecte de faire référence au modèle de la médina -récurrent dans son travail- se repère aisément. Comme dans la ville ancienne africaine dont il s'inspire, P. Hernandez traite la peau extérieure du projet comme une forteresse, un rempart, limitant le contact avec l'environnement par une enveloppe quasiment opaque, ponctuellement percée de quelques fenêtres meurtrières. Cette posture n'est pas anodine car du fait du découpage parcellaire, l'îlot 8 est le seul à être de la sorte en lien avec les 7 autres, qui l'entourent et le prennent en tenaille. Pour autant, on ne peut pas parler de dialogue et de mise en relation spatiale et -ou- architecturale entre l'intervention de P. Hernandez et celles de ses voisins. Formant une boîte uniformément blanche, évidée de loggias

dans ses quatre angles et creusée de terrasses-patios à mi course de ses quatre façades, le volume de l'îlot 8 ne s'adapte pas en fonction de l'exposition dont il bénéficie ou du paysage qu'il regarde. Autonome, on peut imaginer qu'il puisse prendre place sur un autre site que celui de La Grenouillère. Ce constat est étonnant au regard de la genèse de l'opération car une fois le découpage des parcelles effectué, Patrick Hernandez a immédiatement manifesté son souhait de travailler sur l'îlot du centre. Son projet a rapidement pris forme -tout au moins dans son parti global d'implantation- et on aurait pu penser qu'il se présente dès lors comme le « la » de l'opération. Ce n'est pas le cas dans les faits car son projet ne compose pas avec les autres... et inversement.

En matière d'approche typologique, l'îlot 8 se lie comme une concrétion, un volume formant un bloc massif de logements difficilement dissociables et repérables les uns des autres. C'est d'ailleurs un seul et même bâtiment que l'on distingue à la différence d'autres îlots de l'opération où on repère spontanément des maisons isolées, des logements empilés ou accolés. L'architecte a ici pensé un édifice, un petit monument, spécifiquement à l'intérieur où le linéaire de façade est abordé comme un tout. A l'extérieur, la nuance entre les logements se laisse un peu plus facilement deviner du fait de l'épannelage étagé du couronnement, alternant lignes basse et haute en fonction des logements.

En matière de traitement architectural, l'intérieur de l'îlot 8 dégage une atmosphère spécifique qui se dénote clairement de celle des autres îlots. Autour d'une cours en gravillon d'où émergent des câbles métalliques tel un maillage arachnéen servant de support à des plantes grimpantes, une galerie abritée par le débord de plancher du premier niveau permet l'accès aux logements. L'allusion aux cloîtres religieux est explicite, faisant comprendre la vocation semi publique de cet espace interiorisé, consacré au passage, à la déambulation et à l'échange. Entre bardage (en R+2) et barreaudage de bois (en rez-de-cours et R+1), le cœur d'îlot cherche à donner une image chaleureuse et domestique, évitant bois et métal qui peuvent être perçus comme des matériaux plus froids et issus du monde de l'industrie. L'architecture, bien qu'inventive et originale, n'y est pour autant pas radicale et on se situe dans une posture stylistique que l'on peut qualifier de modérée. Du fait de son expérience des voyages et de sa connaissance de l'architecture des pays méditerranéens, les réalisations de Patrick Hernandez peuvent être connotées d'images de vacances qui transportent souvent leurs usagers hors des contingences quotidiennes. L'effet opère ici de manière assez nette et on peut imaginer que le temps passant, les plantes courants sur les câbles tendus, cette cours soit envahie par un couvert végétal, une sorte de vélum verdoyant ombrant le sol à la manière de certaines places de village méridionales.

À la différence des façades extérieures, celles donnant sur la cours sont richement composées, généreusement ouvertes de baies ou de fenêtres en longueur. Découpé de loggias dans les quatre angles, à ciel ouvert en R+2, se transmuant en clocheton en R+3, l'intérieur de l'îlot se présente bien comme le temps fort du projet 8, l'espace où l'architecte a souhaité concentrer son geste architectural.

Dépendances et espaces intermédiaires du logement

L'accès voiture dans l'îlot se fait par l'entrée de la rue Prunier, faisant ainsi passer les habitants entre l'îlot 1 Hondellate-Laporte et les îlots 3 et 4A des architectes Champiot et Poggi-Dugravier. Placé sous la couronne formée par les logements en rez-de-cours, le parking est à l'air libre mais protégé en toiture. Cet espace est collectif mais une place spécifique est attribuée à chaque logement. Le caractère individuel et abrité de la place de stationnement, sa sécurisation - l'enceinte de l'opération est verrouillée par un dispositif électronique-, la très courte distance à parcourir entre la place et le logement -quelques mètres- mais aussi le rapport symbolique instauré entre l'emplacement de la voiture et le logement -on vient se garer sous sa maison- confèrent à l'îlot 8 quelques uns des attributs évidents de l'habitat individuel.

Une gradation est opérée dans le degré de privatisation des espaces extérieurs de l'îlot 8. Du fait de l'attribution des places de stationnement et du plan rectangulaire très délimité de l'îlot, le rez-de-chaussée est un espace essentiellement utilisé par les habitants de ce qui constitue une unité de voisinage, ou d'habitation, pour faire référence au concept corbuséen. Si des piétons non habitants de l'îlot peuvent se promener librement dans cet espace, si toutefois le règlement est respecté, seuls ceux qui y habitent peuvent s'y stationner. On se situe donc dans un premier degré de privatisation de l'espace extérieur. Avec la montée des marches permettant d'accéder à la coursive de desserte de la cours, une seconde étape de privatisation est

franchise. Certes, aucun dispositif classique de grilles ou de portes empêchant concrètement l'accès ou le filtrant n'est mis en place mais nous sommes toutefois bien en présence de seuils marquant physiquement et symboliquement le franchissement du public au privé. Dans cette seconde étape vers la privatisation, les escaliers du parking au rez-de-cours jouent un rôle important. Il faut en effet monter une dizaine de marches, passer du niveau 0 au niveau +2m pour enfin se rapprocher de la porte du logement. Seuls les habitants ou les personnes qui se rendent en visite chez eux effectuent donc cette démarche "d'ascension". Ce travail de transition permet de faire comprendre à l'usager qu'il se dirige vers l'espace de son logement qui est sécurisé et complètement dévolu à son propre usage. Effet d'autant plus marqué que, comme nous l'avons déjà souligné, pour accéder à l'îlot 8 au centre de l'opération, il faut, à pieds ou en voiture passer dans les autres îlots, traverser différents paysages depuis celui de la ville et donc vivre un parcours mais aussi une durée. La transition vers la privatisation est donc traitée par une gradation spatio-temporelle qui est formellement variée et qui se détache en ce sens de celles que l'on a pu voir dans certains ensembles de collectifs, posés brusquement au sol. Dernière étape avant l'ouverture de la porte d'entrée de chaque logement, la déambulation sur la coursive en couronne autour du jardin finalise le parcours de l'usager. La vue en contre plongée sur l'espace de stationnement et sur les rez-de-chaussée des autres îlots y constitue un dernier rappel de l'univers semi-public que l'habitant est en train de quitter avant d'accéder à son propre univers.

En matière d'espaces extérieurs privatifs, Patrick Hernandez a mis en place un dispositif qui cherche à s'opposer à la mono orientation et à l'uniformisation typologique. Cela implique qu'il joue à l'intérieur d'un même logement sur une association terrasse / loggia, voire terrasse / loggia / clocheton-belvédère pour aboutir à des configurations diverses. Les espaces extérieurs prennent ainsi différentes formes entre le R+1, R+2 et R+3 : creusés et abrités à l'intérieur de la façade extérieure de l'îlot à la manière d'un patio ouvert sur le ciel ; creusés sur la façade intérieure et protégé par un barreaudage de bois ; positionnés dans les angles et donnant à voir le jardin intérieur, abrités en toiture, ou à ciel ouvert ; positionnés dans les angles sur la façade extérieure de l'îlot et donnant à voir les logements des autres parcelles ; enfin, dernière alternative, positionnés au point le plus haut à la manière d'un pigeonnier pour dominer les toits du site et apercevoir la ville au loin. Quant à l'exposition de ces espaces, elle n'est pas unique et les quatre points cardinaux sont exploités. Ce parti pris général en faveur des espaces extérieurs privés mérite d'être souligné car il se positionne contre la banalisation et l'uniformisation que l'on a déploré dans l'histoire de l'habitat et qui perdure encore souvent. Cette démarche participe ainsi d'une humanisation et d'une individualisation, au sens où elle offre des logements aux caractéristiques différentes pouvant être appropriés par des familles aux origines, besoins et modes de vie éventuellement opposés. Il s'inscrit également dans une aspiration visant à rendre l'espace du logement plus généreux, moins contraint par les normes, dans une « mise en situation anormale » comme l'évoque l'architecte. De ce fait, les logements de cet îlot se rapprochent d'une configuration de maison individuelle souvent pluri orientée, entourée d'espaces extérieurs aux spécificités différentes en fonction de l'exposition dont ils bénéficient, du rapport qu'ils ont avec leur environnement et où, finalement, le plaisir d'habiter est notamment conditionné par cette richesse et cette diversité spatiale. Reste que si cette ambition paraît louable et fonctionne en terme d'usage en de nombreux points, la question de la juste distance entre ces espaces extérieurs privatifs et leur environnement ne semble pas toujours maîtrisée et impacte sur la bulle d'intimité du logement. Sur le jardin intérieur, l'approche des distances et des dispositifs de filtre (barreaudage, recul de la cellule derrière une terrasse formant tampon, garde corps, végétation en cours de développement) -parfois plus symboliques que physiques mais en l'occurrence efficaces- fonctionne. En revanche, sur les angles extérieurs, la relation entre les loggias et les constructions qui les entourent est de l'ordre d'une mise en tension qui malmène l'intimité habitante. Bien que bardées sur certains côtés de caillebotis bois élevés à la verticale, ces loggias d'angle sont tout au plus distante de quelques dizaines de centimètres des fenêtres, terrasses ou encore coursives de desserte des logements implantés sur les lots 4A, 1, 2, 4B et 6. Les vis-à-vis et vues plongeantes sont dès lors fréquents et peu goûtés des usagers comme en témoignent leurs propos. Remarque qui ne s'applique pas aux terrasses-patios creusées à mi course de la façade extérieure puisqu'elles sont protégées par un mur latéral écrêté. Comme il se doit dans un patio, les vues étrangères et entrantes sont dès lors stoppées et les habitants profitent d'un point de vue essentiellement orienté vers le ciel. L'origine de ces "frottements" visuels difficiles est selon nous à mettre en relation avec le caractère *ex nihilo* de ce lot 8 comme nous l'avons précédemment évoqué. Il ne compose pas avec ceux qui l'entourent et ces derniers se posent à côté de lui, sans y faire référence par leur mode d'implantation ou leur expression architecturale.

Organisation de l'intérieur du logement

Dès l'entrée dans le logement, on comprend la volonté de l'architecte de varier les univers à l'intérieur de l'espace domestique en travaillant sur une succession de niveaux et d'espaces extérieurs privatifs à la manière d'une promenade architecturale.

Depuis le rez-de-cours, l'accès s'effectue par un prisme, une boîte abritant l'escalier permettant de relier le R+1. Privatif, cet escalier se présente comme un espace de transit car on ne peut qu'y passer -il ne constitue pas une entrée digne de ce nom avec des rangements ou des dégagements-. Il se présente toutefois comme un espace de transition car par effet d'ascension, il amène l'usager à se détacher du niveau du sol qui est public pour gagner les espaces privatifs qui sont au R+1, R+2 et dans certains cas, R+3. Cet escalier matérialise donc physiquement un changement de statut. Malgré son étroitesse -une unité de passage, le minimum nécessaire-, il peut être approprié et personnalisé par quelques éléments de décoration -cadres dans la montée d'escalier, éclairage, etc-.

L'espace domestique vécu comme tel se situe en R+1 où se trouve la pièce à vivre. A la fois séjour et salle à manger, ce pôle central du logement trouve l'essentiel de son éclairage côté cours grâce à de grands vitrages, côté ilots avoisinants grâce à des fenêtres plus réduites. L'espace de vie est donc traversant ce qui, quelles que soient les orientations offertes, est toujours un élément appréciable pour la vie du foyer. En aménageant un jardin protégé en cœur d'îlot, Patrick Hernandez a assis un principe relationnel dedans-dehors qu'il a généralisé sur l'ensemble de ses logements. L'essentiel des vues octroyées depuis les séjours et les chambres sont ainsi orientées vers le jardin clos sous la forme de baies généreuses alors que sur l'extérieur de l'îlot, les ouvertures des cuisines, salles à manger et des autres chambres sont plus limitées et réduites, selon un profil de meurtrière. Nous retrouvons bien en coupe à l'intérieur des logements, le principe d'organisation centripète remarquée sur l'ensemble de l'îlot où la vie des habitants est essentiellement tournée vers l'intérieur.

Quelle que soit la taille des logements, le WC est présent au rez-de-chaussée ce qui permet de préserver l'intimité du R+2 -l'étage des chambres- lorsque l'on reçoit. Dans la majorité des cas, la partition de l'espace est traditionnel au sens où l'architecte a effectué une séparation jour-nuit par niveau -pièces de sommeil et d'intimité à l'étage, pièces partagées et conviviales en rez-de-chaussée-. Dans le cas des plus grands logements, des chambres peuvent être positionnées en R+1 en plus du R+2 et l'escalier sert alors ' classiquement ' d'élément frontière, étiré comme une colonne vertébrale autour de laquelle les pièces s'organisent. Lorsque des chambres sont présentes en R+1, un petit bloc humide -WC, salle d'eau- vient prendre place dans le noyau noir du logement. Lorsqu'une salle de bain est située à l'étage, on comprend que l'architecte recherche à l'éclairer naturellement par une fenêtre ouvrant sur un patio ou une loggia, dans l'idée de tendre vers une pièce à vivre et d'éviter l'effet ' placard ' sombre. Quant aux rangements, ils sont globalement insuffisants, absents des pièces à vivre et trop ponctuellement présents dans les chambres. Les cuisines sont équipées du minimum, un meuble évier, de même que les salles de bain, d'un meuble vasque éclairé. Ce degré d'équipement est celui qui est globalement de rigueur dans les logements de l'opérateur, ni plus, ni moins.

La cuisine est positionnée dans le prolongement de la pièce à vivre. Souvent étirée en longueur, elle n'est pas séparée des coins salon et salle à manger par un cloisonnement au sens strict mais vient se loger dans un renforcement de plan ou est épaulée à un meuble-bar dans une configuration dite « à l'américaine ». Cette solution de « plan libre » permet de profiter de la lumière naturelle, d'ouvrir des perspectives visuelles plus larges et, finalement, évite de trop segmenter le plateau. Les surfaces octroyées dans le cadre de cette opération n'étant pas plus importantes que dans une opération *lambda* (* cf note ci-dessous sur les surfaces des logements), il revient aux architectes de tirer au mieux partie de l'espace de telle sorte à ce qu'il ne soit pas vécu comme ' étriqué '. La solution des cuisines ouvertes est donc un moyen d'y parvenir relativement simplement, sans déployer de dispositifs plus atypiques et donc plus coûteux -panneaux accordéons, cloisons coulissantes, etc.- (l'opération ayant du être réalisée dans un cadre budgétaire ' courant '). On sait que les cuisines ouvertes ne sont pas forcément appréciées de la population habitante, qui, en règle générale, a tendance à privilégier des espaces fermés afin de ' contenir ' le bazar domestique et les odeurs issues des la préparation des repas. Reste le souci de l'architecte de ne pas sacrifier la qualité spatiale et volumétrique du logement au profit d' « aspects pratiques » comme les désignent les habitants. Où l'opposition entre culture d'architecte et culture d'habitant perdure !

On ne peut pas dire que ces aménagements intérieurs présentent un caractère expérimental puisque couramment mis en œuvre dans l'habitat, y compris l'habitat conventionné. On peut toutefois parler de disposition plus atypique -mais pour autant pas novatrice- dans le rapport diversifié que l'architecte a instauré entre la cellule et ses espaces extérieurs privatifs. Un espace extérieur en R+1 et un autre en R+2, avec des caractéristiques (patio, terrasse, loggia), orientations (Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest), formes (rectangulaire, triangulaire, carré) et ambiances différentes (espace ouvert ou fermé, ombré ou ensoleillé, vue dégagée ou filtrée, etc.) ... le tout rompant ainsi avec toute monotonie. S'écartant également du lot de la production courante, l'aménagement d'une ' pièce en plus ' en R+2, en haut de l'escalier, tel un palier surdimensionné desservant chambres et pièces humides et s'ouvrant sur un patio extérieur mérite d'être souligné. À investir comme un second séjour, un espace de jeu, un bureau ou encore une chambre d'amis en fonction de sa surface, il échappe aux dispositifs normatifs, incite à des usages différents, à une appropriation libre et inventive et entre ouvre la porte de l'évolutivité au sein de l'espace domestique. Original, voire même pittoresque, le couronnement des quatre logements d'angle par un clocheton leur permet de bénéficier d'un point de vue dominant sur le site et de perspectives plus ou moins lointaines sur la ville. Si les activités qui peuvent y être développées sont limitées en raison de sa surface limitée (environ 5m²), ce clocheton achève la promenade architecturale que l'architecte a souhaité mettre en place, de l'espace de stationnement en passant par la galerie couverte sur cloître jusqu'au cheminement à l'intérieur de la cellule entre les trois ou quatre niveaux du logement. Point le plus haut de la cellule, espace à vivre le plus étroit, ce clocheton se présente comme un cocon protecteur où on peut se retrouver seul, au calme, pour lire ou se reposer. Corollaire à son positionnement en hauteur, à ses dimensions et à sa mise en œuvre (isolation trop réduite), il présentait à la livraison des problèmes d'ambiance thermique que le maître d'ouvrage s'attache à résoudre.

ANALYSE TRANSVERSALE DE SYNTHÈSE

Volumétrie des logements

Sur sa frange extérieure, la parcelle des « Diversités » est entourée de sept projets en alignement sur rue. Un seul, celui de Patrick Hernandez, est implanté au centre du terrain, sans lien direct avec la ville. Le rez-de-rue est dévolu au stationnement collectif ou individuel des résidents. Dans l'angle ouest du site, prennent place des commerces -encore inoccupés- en lien avec l'avenue Émile Counord sur laquelle circule le tramway. Le niveau 0 étant dévolu au stationnement, la majorité des logements s'organisent à partir du R+1. Si dans le cas de l'opération des « Diversités » cette disposition s'explique par des contraintes d'inondabilité, on la retrouve de manière similaire dans la majorité des ensembles de logements collectifs aujourd'hui réalisée en zone urbaine. Autre point commun à la production courante contemporaine, la sécurisation de la parcelle. Grillagé, le site est protégé du flux de chaland non résidents. Les accès piétons et automobiles sont ainsi filtrés par des portails automatiques et par des claviers à code au niveau des portes.

Les logements des « Diversités » sont implantés dans une configuration d'habitat individuel jumelé, à l'exception du projet de Hondelatte-Laporte qui disposent une partie des leurs en cœur d'îlot, sous forme de maisons individuelles isolées. Alignés sur rues, accolés les uns aux autres, la majorité des logements relèvent d'une configuration d'habitat individuel intermédiaire. Tous les architectes n'ont pas abordé l'accès individuel au logement comme une condition incontournable. Les logements d'Hondelatte-Laporte et de Poggi-Dugravier ont ainsi un accès partagé par l'intermédiaire d'un escalier et d'un palier commun à deux, trois ou quatre familles. De même, certains de ceux de Frank et de Bühler sont accessibles depuis une coursive. Pour d'autres, l'accès est bien individuel, depuis la rue pour Champiot, depuis une coursive pour Frank, depuis un espace intermédiaire individuel pour Pradel ou depuis le cœur d'îlot pour Hernandez. Tous les logements ont une place de parking attribuée, numérotée. La plupart sont regroupées dans le parking collectif sécurisé en rez-de-rue. Seul le projet de Champiot fait le choix d'un stationnement privé intégré au logement -qui prend donc la forme d'un garage-.

Concernant la hauteur des logements, elle est plutôt proche de celle de l'habitat collectif intermédiaire avec une lecture de quatre niveaux par îlot. La configuration du triplex est souvent adoptée. Ajoutée à un niveau de stationnement en rez-de-rue, la hauteur des constructions s'en trouve surélevée et dépasse de ce fait celle des petites maisons et échoppes avoisinantes. Elle est en revanche bien inférieure à celle du Grand Parc, le grand ensemble voisin. En ce sens, du plan masse jusqu'à l'architecture mise en oeuvre, la diversité de cette opération l'apparente plus au tissu des maisons alentours -de l'ordre de la ville sédimentaire, lié à une logique d'opportunisme foncier- qu'au quartier du Grand Parc voisin, -inspiré de la Charte d'Athènes, sectorisant les fonctions et disposant le bâti sur un grand tapis vert-.

Pour certains projets, une volumétrie proche de celle de l'habitat individuel a été délibérément recherchée. C'est le cas des logements de Champiot, Hondelatte-Laporte ainsi que ceux de l'îlot 6 de Frank -côté cœur d'îlot-. Bien que jumelés et dupliqués, ces projets donnent une lecture nette des volumes où on comprend une succession d'habitations. La configuration adoptée est alors proche de l'habitat individuel mitoyen. Seul le projet de cœur d'îlot proposé par Hondelatte-Laporte affiche le visage de maisons individuelles dont les volumes sont autonomes les uns par rapport aux autres. Pour chacun des autres îlots, plus qu'une succession de petites unités, le bâti prend la forme d'un édifice unitaire -dégageant d'ailleurs une certaine monumentalité-. On remarquera que lorsque les logements bénéficient d'un traitement de volume en retrait au dernier niveau ou d'une toiture "individualisée", la référence à la maison individuelle est plus évidente. C'est ainsi le cas des logements d'Hondelatte-Laporte avec leur "cabane" sur le toit entourée d'une terrasse panoramique et ceux de Champiot recouverts individuellement de toiture à double pente dans la "tradition" de l'habitat individuel. Le travail de percement des volumes impacte également sur la lecture que l'on a de la typologie bâtie. Reconnaître une porte d'entrée, une fenêtre de chambre ou de pièce humide, une baie de séjour ou un espace de garage, des volets déroulants ou dépliant aide à déduire une fonction domestique. Familiers, ces éléments de façade traduisent l'usage que l'on a du volume intérieur. Lorsque le bâti est très largement et homogènement vitré comme

dans le projet de Pradel côté rue, la distinction entre occupation tertiaire et domestique est en revanche brouillée.

Concernant l'architecture mise en œuvre, c'est un visage radicalement contemporain qui s'impose. De nouveau, les repères sont brouillés par rapport à l'architecture domestique classique. Surtout parce que les matériaux de l'industrie sont convoqués (métal, verre, polycarbonate, béton), également parce que les formes employées sont souvent en rupture avec les représentations populaires archétypales de la maison. Le langage architectural employé est ainsi plus susceptible d'être apprécié par des amateurs d'architecture contemporaine que par des "novices" et -ou- des "conservateurs". Pour un non initié, le résultat présente un caractère à la fois "abrupt" -sans effet ornemental si ce n'est celle de l'expression brute des matériaux mis en œuvre- mais aussi un caractère "précaire" et "éphémère" -au sens de constructions "légères", en particulier pour celles en métal et en bois, par opposition à un édifice qui aurait été construit en maçonnerie, "en dur" donc, selon l'expression populaire souvent utilisée-. Tout en assumant cette posture de détournement de matériaux -notamment pour des raisons économiques-, les projets de Champiot et Hondelatte-Laporte réussissent toutefois à convaincre de leur caractère domestique grâce aux volumes choisis, à leur mode d'implantation et à l'expression donnée aux percements. Apportant un contrepoint à l'utilisation de matériaux industriels, ils cherchent ainsi à se rapprocher de l'image traditionnelle de la maison en la réinterprétant. Dans le cas de Frank, la modernité sobre et blanche est adoptée. Jouant d'effets d'ombre et de lumière, de décrochements, de grandes terrasses ensoleillées et plantées, de murs immaculés, le projet renvoie à l'architecture de paquebot dans l'inconscient collectif. L'opération de Bühler s'en approche bien qu'au travers d'un système de composition très systématique. Hernandez de son côté joue sur le caractère régional et écologique du bois, thème d'actualité en lien avec les préoccupations de durabilité. A la différence des autres projets, c'est une ambiance chaleureuse qui se dégage de ce cœur d'îlot du fait du matériau majoritairement employé mais aussi d'une posture stylistique plus modérée. Enfin, Poggi-Dugravier et Pradel ne font pas de concessions à un langage où se mêlent références horticoles et high-tech. Contrepoint "naturel" à cette architecture assumée, la présence d'éléments végétaux grimpants -en devenir- sur les toits terrasses jardins de Poggi-Dugravier. Bienvenu, le langage libre des « Diversités » tranche avec la production courante où l'architecture est uniforme, pseudo-régionaliste et peu créative. Il surprend le passant, l'interpelle, ne le laisse pas indifférent. Hybride en matière de typologie d'habitat, l'architecture convoquée peut aussi être qualifiée de la sorte car recourant à des références architecturales et stylistiques diverses.

Organisation de l'intérieur des logements

En matière d'organisation intérieure, les architectes ont recherché complexité et originalité dans l'articulation des espaces de vie, chamboulant parfois les us et usages. Par l'intermédiaire d'une typologie de triplex, Hondelatte-Laporte, Frank, Champiot et Hernandez ont mis en œuvre le concept de "promenade architecturale", faisant ainsi référence à "l'étéagement" habituel de la maison. Chez certains, la répartition traditionnelle des pièces est remise en question comme chez Hondelatte-Laporte qui placent la cuisine en partie sommitale -en lien avec une terrasse panoramique- et les chambres au niveau de l'entrée. Démarche comparable chez Frank qui positionne la pièce à vivre entre deux niveaux de chambres, offrant de ce fait une plus grande autonomie d'usage et d'accès à la pièce placée en rez-de-cours. Dès lors, la réflexion sur les modes de vie contemporains se comprend : vivre ensemble au sein de familles plus complexes où générations différentes, éléments exogènes et endogènes se côtoient. Vivre indépendamment par moment, pouvoir s'isoler, aller et venir du logement mais aussi se retrouver et partager. Le cas d'Hondelatte-Laporte illustre cette volonté : placer la cuisine -élément de convivialité de la maison- au point le plus haut pour ne pas l'imposer dès l'entrée dans le logement.

Préférant revisiter les archétypes traditionnels de la maison, Champiot, Bühler et Poggi-Dugravier proposent quant à eux une répartition classique des pièces : pièces à vivre au premier étage, chambres aux étages supérieurs. Dans la majorité des cas, la séparation cuisine-salle à manger-salon n'est pas opérée afin de ne pas étriquer le volume à vivre ; l'escalier d'accès aux étages est souvent exploité comme mode de partition visuelle. Il devient un élément autour duquel on loge quelques espaces "techniques" comme des rangements ou un sanitaire. Il permet ainsi de former une rotule qui marque la distinction classique entre le lieu de préparation des repas et la pièce à vivre sans pour autant totalement cloisonner l'espace.

Ce parti pris montre que les codes domestiques contemporains sont mis en œuvre spatialement. Désormais, la cuisine devient l'espace de convivialité et de rassemblement familial et amical. C'est le lieu où l'on cuisine ensemble, où l'on dîne et où l'on reçoit, reléguant la salle à manger traditionnelle au rang de vestige.

La configuration jour-nuit est elle aussi remise en cause. Champiot, Frank, Bühler et Hondelatte-Laporte y adhèrent scrupuleusement en octroyant un niveau par fonction (étage des chambres, étage de la pièce à vivre et de la cuisine) alors que Pradel, Poggi-Dugravier et Hernandez préfèrent une disposition plus hybride où une ou des chambres peuvent avoisiner une pièce à vivre. Dans ce cas, la chambre en question peut être exploitée comme bureau, salle de jeu ou d'informatique, isolée de la pièce communautaire mais appelant à un usage partagé.

La recherche d'un espace à usage libre a souvent été envisagé par les architectes. Pradel et Champiot y travaillent avec une pièce ouverte en rez-de-jardin. Pour Pradel, il s'agit d'un jardin d'hiver protégé d'une toile tendue enroulable dès les premiers rayons de soleil. Cet espace en lien avec un jardin de pleine terre est à inventer en fonction des usages de chacun. Champiot propose également un espace de rez-de-jardin protégé par une résille métallique, car en lien avec la rue. Ces lieux intermédiaires sont intéressants car ils offrent aux familles une véritable pièce supplémentaire dans l'idée du garage, de la véranda ou du rez-de-chaussée du pavillon. Ils participent ainsi à se rapprocher d'une typologie d'habitat individuel. Adoptant également ce parti programmatique, Hernandez aménage un clocheton panoramique sur les toits. Espace certes miniature mais donnant le sentiment aux habitants par sa taille et son positionnement, de l'exclusivité de la vue et de l'usage, de l'isolement au sein du foyer et de l'intégration dans la ville. Il joue d'une certaine nostalgie enfantine de la cabane dans les arbres, du grenier dans les combles, du pigeonnier de la vieille demeure. Pradel lui aussi adhère à un système de cet ordre au travers des trois édicules qui couronnent son projet. Sur le principe de la serre ou de la véranda, Hondelatte-Laporte et Champiot aménagent un vaste espace non chauffé enveloppé de polycarbonate. Prolongement de la maison, il sert d'espace intermédiaire entre dedans et dehors et participe d'un travail sur les seuils d'intimisation du logement. Du fait de la translucidité du matériau employé, les vues de dedans vers dehors et inversement sont floutées. On y est en relation avec la ville, l'espace public, par les sons, la température et un minimum de perception visuelle mais on est déjà chez soi, à l'abri, protégé. L'espace y est vaste et là encore, les usages peuvent être multiples et évolutifs. Plus que dans les autres projets où un espace non affecté a été pensé, ces serres attestent d'une volonté de recul de la part de l'architecte. Donner les conditions de surface et de confort suffisantes sans contraindre l'espace de telle manière à ce que l'usager s'approprie le lieu le plus librement et sagement possible.

Dépendances et espaces intermédiaires des logements

La volonté d'un logement individuel dense bénéficiant de surfaces extérieures privatives est présente dans l'opération des « Diversités », preuves en sont les terrasses sur le toit, jardins de pleine terre, loggias, patios et jardins d'hiver tour à tour proposés. Champiot, Pradel, Frank font le choix de jardin, patios ou cours individuelles de pleine terre alors que Bühler, Poggi-Dugravier, Hernandez et Hondelatte-Laporte préfèrent des surfaces extérieures en hauteur, sous forme de terrasses sur les toits, balcons ou loggias. Ces espaces extérieurs prennent différentes formes en fonction des projets, des étages où ils sont implantés, de l'exposition dont ils bénéficient. Ils peuvent ainsi être creusés et abrités à l'intérieur des façades, positionnés dans les angles et donnant à voir les jardins intérieurs, les toits de la ville ou les autres lots, positionnés en toiture, abrités ou à ciel ouvert, etc.. Ce parti pris général en faveur des espaces extérieurs privés mérite d'être souligné car il se positionne contre la banalisation et l'uniformisation que l'on a déploré dans l'histoire de l'habitat et qui perdure encore souvent. Cette démarche participe ainsi d'une humanisation et d'une individualisation, au sens où elle offre des logements aux caractéristiques différentes pouvant être appropriés par des familles aux origines, besoins et modes de vie éventuellement opposés. Il s'inscrit également dans une aspiration visant à rendre l'espace du logement plus généreux, moins contraint par les normes, dans une « mise en situation anormale » comme l'évoque l'un des architectes des « Diversités ». C'est ainsi que les logements des « Diversités » cherchent à se rapprocher d'une configuration de maison individuelle où le plaisir d'habiter est notamment conditionné par la richesse et la diversité de traitement de l'espace. Pluri orientés, entourés d'espaces extérieurs aux spécificités différentes en fonction de leur exposition et de leur rapport à l'environnement, ces espaces

extérieurs privatifs méritent d'être remarqués. Reste que si cette ambition paraît louable et fonctionne en terme d'usage en de nombreux points, la question de la juste distance entre eux ne semble pas toujours maîtrisée et impacte sur la bulle d'intimité du logement. Des mises en tension qui malmènent l'intimité habitante sont à regretter. Les vis-à-vis, frottements et vues plongeantes sont fréquents et peu goûtés des usagers comme en témoignent leurs propos. Trop souvent conçus *ex nihilo*, les projets des « Diversités » ne composent pas les uns avec les autres. Ils se posent les uns à côté des autres sans faire référence, sans introduire quelque dialogue que ce soit entre leur mode d'implantation et leur expression architecturale. Cette approche autistique est à l'origine du rapport difficile qu'entretiennent les logements entre eux, desservant des efforts par ailleurs intéressants sur la densité perçue mais aussi vécue.